

Plaidoiries des lycéens : « Un message d'espoir »

Quatorze lycéens et lycéennes vont plaider, aujourd'hui, au Mémorial de Caen. Juliette Méadel, haute fonctionnaire, préside le jury de ce concours de plaidoiries pour les droits de l'Homme.

Entretien

Juliette Méadel, ancienne secrétaire d'État et haute fonctionnaire.

À quoi serez-vous attentive, en tant que présidente du jury ?

D'abord, la force de conviction : j'ai besoin de sentir chez les finalistes leur capacité à embarquer l'auditoire. La deuxième chose va avec, c'est le charisme, c'est-à-dire le fait que celui qui vous écoute ne pense pas à autre chose. Troisième chose : la clarté. Il faut se faire comprendre, être percutant, avec des phrases simples. Et enfin : l'éloquence, le verbe, le goût du mot juste, la recherche de la précision dans le style.

Notre jury des plaidoiries des lycéens est éclectique, comprenant notamment la bâtonnière de l'Ordre des avocats de Caen, la directrice culturelle et pédagogique du Mémorial, un inspecteur de lettres et d'histoire... Il faudra qu'on arrive à se mettre d'accord, c'est un enjeu intéressant !

« C'est un engagement fort »

Et la fondatrice du mouvement d'idée « L'avenir n'attend pas », que vous êtes aussi, se réjouit-elle de voir tant de sujets importants dont vont s'emparer des jeunes ?

« *On n'attend pas l'avenir comme on attend un train. L'avenir, on le fait* » : j'ai fondé ce mouvement sur cette citation de Georges Bernanos. Il faut s'embarquer pleinement, c'est une manière de ne pas rester spectateur et de ne pas subir, pour les jeunes, l'héritage de leurs aînés.

Je souligne d'ores et déjà la grande lucidité des finalistes sur les souffrances de toute une partie de la population mondiale. Ils vont nous parler au nom des victimes du changement climatique, de violences, de la dictature, du harcèlement, de catastrophes naturelles, de l'esclavage, des mi-

grations subies... C'est un engagement fort d'intervenir sur des sujets aussi désespérants et c'est aussi un formidable message d'espoir, car on les devine pleins d'énergie et d'envie de changer le monde. Il nous faut les aider à devenir les héros de demain pour protéger les droits de l'Homme.

Il sera question de sujets liés aux droits de l'Homme, souvent internationaux. Y a-t-il des échos avec la politique nationale ?

Je suis républicaine. Cela signifie qu'on peut être exigeant sur les devoirs de nos concitoyens, à condition que les droits soient respectés. Je pense à la question migratoire, qui sera évoquée lors des plaidoiries ce vendredi. Je crois qu'en France, on ne doit pas en rabattre sur le droit d'asile, mais se battre pour que les immigrés en situation régulière aient les mêmes droits que les citoyens français. La préférence nationale que le gouvernement a essayé d'appliquer à des destins d'hommes et de femmes est une violation des grands principes de la République.

Quand on parle de plaidoiries mémorables, on pense notamment à celle de Gisèle Halimi pour le droit à l'avortement. Avez-vous suivi l'inscription de l'IVG dans la Constitution ?

Oui. C'est historique. Au-delà de l'aspect juridique important, j'y vois une dimension symbolique essentielle, car on est en train de vivre un retour en arrière avec des remises en cause des droits des femmes. Ce mouvement global qui empêche les femmes de s'émanciper, il faut y mettre un terme. Cette constitutionnalisation de l'IVG dit clairement de quel côté la France se trouve, même s'il faut aller encore plus loin, dans les domaines professionnels, politiques, culturels...

« Éviter le retour du pire »

Vous avez été secrétaire d'État chargée de l'Aide aux victimes. En cette année de 80^e anniversaire du Débarquement, qu'est-ce que cela représente d'être invitée d'honneur du Mémorial de Caen ?

Cette invitation m'a touchée et honorée. C'est une responsabilité de formuler un récit sur des horreurs, pour la jeune génération, sans mentir. J'avais lancé un groupe de travail pour créer un mémorial des victimes du terrorisme, avec la même ambition qu'ici, au Mémorial de Caen. Il faut savoir dire ce qu'il s'est passé et avoir une connaissance de l'histoire, pour éviter le retour du pire.

Lire l'intégralité de l'interview sur www.ouest-france.fr/normandie

Propos recueillis par Kevin VERGER.



Juliette Méadel, ex-secrétaire d'État, ancienne avocate et aujourd'hui hautefonctionnaire, préside le jury du concours de plaidoiries des lycéens, à Caen. Juliette Méadel